

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2019

JCT/IC/NL – N° CCAS_2019DL056

Date de convocation : 31 octobre 2019

Affichage du compte-rendu : 14 novembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 13

OBJET : COMPTE RENDU DE DÉLÉGATION

L'an deux mille dix neuf, le sept novembre à 18:00 heures le conseil d'administration de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le bureau de monsieur le président, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Michel MALTRAIT, Florent RIVOIRE, Monique SAINT LOUP, Gilles BARRET, Roger VINCENT, Annie BERTON

Excusés / pouvoirs : Joseph RIVOIRE (donne pouvoir à Florent RIVOIRE), Muriel PETIT (donne pouvoir à Monique SAINT LOUP)

Excusés / absents : Souade KACI, Jeanine BOICHON

Secrétaire de séance : Dalila BEKHALED-OULHATRI

Rapporteur : Jean-Claude TALBOT

Monsieur le président prie le conseil d'administration de bien vouloir **NOTER** comme suit, les décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée :

Date	Objet	Partie intéressée	Montant
Du 10/09/2019 au 16/10/2019	Aide sociale légale : 0 dossier d'aide sociale pour l'hébergement de personnes âgées		
	Dossier d'obligation alimentaire : 0 dossier		
	Dossier RSA : 1 dossier		
	CMU/ACS : 0 dossier CMUC + 0 dossier ACS		
	Aide Médicale d'État : 0 dossier		
	Domiciliation : 1 nouvelle demande + 2 renouvellements		
20/09/2019	Conclusion d'une convention de	INSTITUT RÉGIONAL	480,00 € TTC

059/2019	formation « Initiation aux premiers secours nourrissons et enfants » le 15/10/2019, pour 5 agents de la crèche l'Île aux Enfants, 4 agents du multi accueil les Petits Gônes et 1 agent du Relais Assistants Maternels.	DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	(D)
20/09/2019 060/2019	Conclusion d'une convention de formation « Initiation aux premiers secours nourrissons et enfants » le 4/10/2019, pour 5 agents de la crèche l'Île aux Enfants, 4 agents du multi accueil les Petits Gônes et 1 agent du Relais Assistants Maternels.	INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	480,00 € TTC (D)
20/09/2019 061/2019	Conclusion d'une convention partenariale afin que le CCAS et l'espace Emploi mettent en place une action commune autour de l'estime de soi et de la gestion de l'image dans les relations socio-professionnelles au bénéfice des publics accueillis au CCAS (au maximum 10 places).	Association La Cravate Solidaire 36 rue Verlet-Hanus 69003 LYON	120,00 € TTC par personne (D)
04/10/2019 062/2019	Aide alimentaire sous forme de Chèques Accompagnement Personnalisé (CAP) soit 24 tickets à 5 euros pour la période du 1 ^{er} au 30 septembre 2019.		120,00 € (D)
04/10/2019 063/2019	Aide alimentaire sous forme de Chèques Accompagnement Personnalisé (CAP) soit 59 tickets à 5 euros pour la période du 1 ^{er} au 31 août 2019.		295,00 € (D)
04/10/2019 064/2019	Conclusion d'une convention de formation d'analyse de la pratique pour l'assistante sociale avec ses paires de communes diverses, afin de lui permettre une réflexion nécessaire pour parfaire la posture professionnelle auprès des usagers et prévenir les risques psychosociaux.	Madame DIGARD Françoise Psychologue clinicienne 167 chemin du Divin 69480 ANSE	60,00 € TTC (D)
04/10/2019 065/2019	Conclusion d'une convention en vue d'une conférence au bénéfice des parents de jeunes enfants de la commune dans le cadre du LAEP, afin d'échanger sur les thèmes de préoccupation des jeunes parents.	Passage Parentalité SAS AMANA Madame Ghariba REHMAN 5 quai Hypolite Jayr 69009 LYON	450,00 € TTC (D)
04/10/2019 066/2019	Conclusion d'un contrat de cession pour des ateliers musicaux au bénéfice des enfants des EAJE et RAM, à raison de 2 séances par structure.	Madame Lise BADOR 110 chemin de Chasse 38440 BEAUVOIR DE MARC	390,00 € TTC (D)

(D) dépenses

(R) recettes

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.

Envoyé en préfecture le 18/11/2019

Reçu en préfecture le 18/11/2019

Publié le

ID : 069-266910413-20191107-CCAS_2019DL056-DE



Fait à COR
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Claude TALBOT.